

## **PRISE DE POSITION DE L'AMM SUR LA FORMATION MEDICALE**

Adoptée par la 57<sup>e</sup> Assemblée générale de l'AMM, Pilanesberg, Afrique du Sud,  
Octobre 2006

### **PREAMBULE**

L'exercice de la médecine est dynamique et en évolution permanente. La formation médicale est une formation continue ; elle commence à la faculté et se termine lorsque le médecin prend sa retraite. Son objectif est de préparer les praticiens médicaux à mettre en œuvre les plus récentes connaissances médicales pour promouvoir la santé et prévenir et soigner les maladies humaines ainsi que pour atténuer les symptômes des maladies actuellement incurables. La formation médicale comporte également une partie consacrée aux normes éthiques régissant la pensée et le comportement des médecins. Tous les médecins ont le devoir vis-à-vis d'eux-mêmes, de la profession et de leurs patients de toujours posséder un haut niveau de formation médicale.

### **PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA FORMATION MEDICALE**

La formation médicale comprend la formation menant au diplôme de base, la formation post universitaire et la formation continue. La profession, les facultés, les établissements de formation et le gouvernement se partagent la responsabilité de toujours garantir un haut niveau de qualité à la formation médicale. L'objectif de la formation médicale est de former des médecins compétents et respectueux de l'éthique, à même de prodiguer au public des soins de grande qualité.

### **FORMATION MEDICALE DE BASE**

La formation médicale de base a pour objectif de former les étudiants à la pratique de la profession et de fournir au public des médecins qualifiés. Le premier niveau de la formation médicale doit porter sur le suivi d'un cursus donnant à l'étudiant une qualification ouvrant la voie à une gamme d'options de carrière, incluant entre autres, les soins cliniques, la santé publique, la recherche clinique ou fondamentale ou l'enseignement médical. Chacune de ces options nécessitera une formation complémentaire.

### **SELECTION DES ETUDIANTS**

Une formation générale de type libérale est souhaitable pour quiconque souhaite faire des études de médecine. Une bonne formation culturelle dans le domaine des arts, des lettres et des sciences sociales ainsi que dans celui de la biologie, de la physique est un atout. Les

futurs étudiants en médecine devraient être sélectionnés sur la base de leurs capacités intellectuelles, de leur motivation, de leur expérience précédente, de leur personnalité et de leur intégrité. Le nombre d'étudiants admis doit répondre aux besoins de la population et il convient de veiller à ce qu'il existe des ressources adéquates. La sélection des étudiants ne devrait pas être influencée par l'âge, le sexe, la race, les croyances, les convictions politiques ou la nationalité bien que le mélange des étudiants se doit de refléter la population.

### **FACULTE**

La formation médicale de base doit se faire dans une faculté structurée. Elle doit apporter les compétences requises qui ne peuvent s'obtenir que par une formation théorique et une expérience. La sélection ne doit pas être basée sur l'âge, la race, les croyances, l'appartenance politique ou la nationalité.

Il appartient à la faculté de créer un environnement académique au sein duquel l'enseignement et les travaux de recherche seront encouragés et stimulés. A cet égard, les institutions académiques doivent être un lieu de recherche active pour faire progresser les connaissances médicales et la qualité des soins et promouvoir ainsi les plus hauts standards de la médecine. Il appartient à la faculté de fixer les objectifs, le contenu et le format de l'enseignement. Les facultés doivent veiller à ce que le niveau pédagogique progresse en permanence.

Il incombe à la faculté de délivrer un cursus de base dans un environnement académique favorable à l'acquisition de connaissances. La faculté doit réviser fréquemment le cursus proposé afin de tenir compte des besoins de la communauté et des conseils des médecins en exercice. De plus, la faculté est responsable d'une évaluation régulière de la qualité de chaque expérience pédagogique.

Au-delà des compétences de la faculté, celle-ci doit exiger l'existence en quantité suffisante de bibliothèques, laboratoires de recherche, équipements cliniques et salles d'étude afin de répondre aux besoins des étudiants. Par ailleurs, une structure administrative adéquate, incluant entre autres des fiches académiques, doit être en place afin de fournir l'enseignement le plus exhaustif possible.

### **CONTENU DE LA FORMATION MÉDICALE DE BASE**

Le contenu de l'enseignement doit apporter à l'étudiant de bonnes connaissances générales sur la médecine dans sa globalité. Celui-ci inclut une étude des sciences biologiques et comportementales ainsi qu'un programme consacré à l'aspect socio-économique des soins de santé. Ces sciences sont fondamentales pour comprendre la médecine clinique. Une pensée critique et une capacité à gérer ses études doivent également être requis tout comme des bases solides sur les principes éthiques qui régiront la conduite des médecins et sur les principes des droits de l'homme. L'étudiant doit aussi être initié à ce stade à la recherche médicale et à sa méthodologie.

## LA FORMATION CLINIQUE

La partie clinique de la formation médicale doit être centrée sur une observation supervisée des patients et doit inclure des expériences directes de diagnostic et de traitement des maladies. Cette partie clinique doit comprendre le diagnostic personnel et l'expérience thérapeutique avec une prise de responsabilités en constante augmentation. Il convient de respecter un juste équilibre entre le nombre de patients, les étudiants et les enseignants.

Avant de se lancer dans la pratique indépendante, tout médecin doit accomplir un programme de formation clinique supervisé. Cette expérience clinique doit aller des soins primaires aux soins tertiaires en secteur ambulatoire et hospitalier, dans les centres hospitaliers universitaires, les hôpitaux publics et autres établissements de santé.

Les facultés et les écoles de médecine ont la responsabilité de veiller à ce que les étudiants qui ont obtenu leur diplôme et acquis leur première formation professionnelle aient acquis les bases de la médecine clinique, les compétences essentielles pour évaluer les problèmes cliniques et prendre leurs décisions de manière autonome, démontrent un comportement et une attitude tels qu'ils seront des médecins respectueux de l'éthique.

## FORMATION MEDICALE POSTUNIVERSITAIRE

Il est hautement souhaitable et dans de nombreuses juridictions c'est déjà une obligation, qu'un diplômé de la faculté suive une formation postuniversitaire avant d'obtenir une autorisation d'exercer. La formation médicale postuniversitaire, la seconde phase de la formation médicale, prépare les médecins à la pratique d'une spécialité de la médecine. La formation postuniversitaire se concentre sur l'acquisition de compétences cliniques, de qualifications générales et professionnelles et de connaissances précises dans une spécialité. Cet enseignement prépare le médecin à la pratique indépendante de la médecine dans cette spécialité.

Les études sont basées se déroulent dans des communautés, des cliniques, des hôpitaux ou d'autres établissements de santé et doivent, dans la plupart des spécialités, reposer sur des consultations en secteur ambulatoire et hospitalier, traduisant combien il est important de soigner un certain nombre de patients dans le cadre de la formation médicale postuniversitaire. Les programmes de formation médicale postuniversitaire y compris les programmes de l'année de transition (Transitional Year programs), sont habituellement appelés des programmes de résidents et les médecins qui y participent, sont des résidents. Un résident assume de plus en plus de responsabilités au cours de cette formation, au fur et à mesure de son expérience clinique, de ses connaissances et compétences.

La formation des médecins résidents s'appuie sur des activités didactiques dans un cursus structuré avec diagnostic et prise en charge de patients sous une supervision plus ou moins importante et sur des activités scolaires visant à développer et à entretenir une capacité à apprendre tout au long de la vie. La qualité de cette expérience est en relation directe avec la qualité des soins qui est toujours la priorité des priorités. La qualité de la formation et la qualité des soins sont indissociables et doivent être assurées de manière à s'améliorer mutuellement. Il convient de conserver un juste équilibre afin qu'un programme de formation médicale postuniversitaire ne repose pas sur les résidents pour répondre aux be-

soins des services au détriment des objectifs éducatifs. Un résident est préparé à exercer en indépendant dans une spécialité donnée après avoir suivi un tel programme.

### LA FORMATION MEDICALE CONTINUE\*

La formation professionnelle continue se définit comme toutes les études qui servent à maintenir, développer ou augmenter les connaissances, les compétences et les performances et relations professionnelles qu'un médecin utilise pour servir les patients, le public ou la profession. Les médecins doivent s'efforcer de renforcer leur formation médicale tout au long de leur carrière. Ces études complémentaires sont essentielles pour les médecins : pour rester en phase avec les évolutions dans le domaine de la médecine clinique et l'environnement thérapeutique et pour entretenir les connaissances et les compétences inhérentes à des soins de grande qualité. L'objectif de la formation professionnelle continue est d'aider et d'encourager les médecins compétents. Les écoles de médecine, les hôpitaux et les associations professionnelles partagent ensemble la responsabilité d'établir et de mettre à la portée de tous les médecins des programmes de formation permanente. On exige des médecins qu'ils soignent, préviennent les maladies et donnent des conseils sur les questions de santé. Cela signifie donc que la formation de base, la formation postuniversitaire et la formation professionnelle continue doivent répondre aux plus hautes normes.

---

\* Note terminologique

Le terme de formation professionnelle continue est utilisé de différentes manières. Il décrit par exemple les activités qui contribuent au perfectionnement professionnel d'un médecin y compris son implication dans la médecine organisée, comité de travail en hôpital ou dans des cabinets de groupe, l'enseignement, le tutorat et la lecture. L'une des composantes de la FPC devrait être la formation médicale permanente qui dans de nombreuses juridictions est bien définie et peut être requise pour être autorisé à exercer.